

## Formation des secrétaires de Centres de Planification et d'Orthogénie sur le thème de l'IVG

### Public :

Les secrétaires de centres de planification et d'orthogénie, les secrétaires de pôles de gynécologie des centres hospitaliers.

### Objectifs :

- Développer et actualiser les compétences des secrétaires des centres de planification et d'orthogénie, à l'accueil, l'écoute et à l'orientation des personnes concernées par l'IVG et la contraception afin de leur assurer une prise en charge adaptée.
- **Favoriser l'échange de pratiques entre les professionnels**, afin de les sensibiliser à l'importance de la première prise de contact, au téléphone ou physique, du public concerné.
- **Mettre en œuvre** une prise en charge adaptée aux personnes accueillies.
- **Repérer et clarifier ses représentations personnelles** sur la question de l'IVG.
- Permettre aux professionnels en formation de **prendre de la distance par rapport aux situations difficiles**. Adopter une éthique professionnelle, étayée par des concepts théoriques et les textes de lois.

### Méthodes pédagogiques :

Des méthodes de pédagogie active, variées et adaptées au public permettant une dynamique de groupe.  
Des études de cas et des mises en situation.  
Des apports théoriques et législatifs.

### Équipe pédagogique :

Formatrices et Conseillères conjugales et familiales  
Formatrice et Conseillère conjugale et Familiale en centre de planification

### Tarif individuel : 490 €

*Pour tout désistement notifié à moins d'1 mois avant le début du module de formation, il y aura une retenue de 50% des frais de la formation; à moins de 10 jours, l'intégralité des frais de la formation restera due.*



#### RENNES \* :

**Lundi 05 et mardi 06 février 2018 de 9h à 17h 30**

6 cours des Alliés - 35000 RENNES  
(à moins de 5 mn à pied de la gare SNCF de Rennes)



#### NANTES \* :

**Lundi 09 et mardi 10 avril 2018 de 9h à 17h 30**

Le lieu (centre de Nantes) sera défini ultérieurement

\* Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits (minimum 8 personnes)